

Rentrée scolaire 1997 - Communication de Mme l'Adjointe TETU

M. LE MAIRE : J'ai demandé à Danièle TETU de nous faire une communication sur la rentrée scolaire.

Mme TETU : Monsieur le Maire, chers collègues, la séance de septembre est traditionnellement celle où l'on fait le bilan de la rentrée scolaire. Cette année, je me propose de faire également, à partir des constats dressés, des projections pour un avenir à court et moyen termes. Vous avez devant vous des éléments chiffrés et des tableaux que vous pouvez analyser dans le détail. Ils vont me permettre de faire quelques commentaires en suivant le plan du document qui vous a été remis.

Je commencerai par la carte scolaire. Vous constatez que 11 classes ont été fermées et 5 ouvertes. Si le solde est toujours négatif, nous pouvons cependant être relativement satisfaits car des situations ont pu se débloquer lors des derniers ajustements de rentrée. Seule une ouverture était assurée à l'école Jean BOICHARD où les effectifs ne cessent de croître. Les constructions dans le secteur des Tilleroyes rencontrent en effet un vif succès. Nous pouvons nous en réjouir. Par l'installation d'un bâtiment préfabriqué et l'ouverture d'une seconde salle à manger, nous répondons à la demande présente. Nous devons travailler rapidement au programme définitif qu'il nous faudra mettre en place dans ce quartier en pleine extension. Certes, les effectifs seront amenés à se stabiliser puis à décroître mais il nous est demandé dans l'immédiat de faire face à l'augmentation régulière du nombre d'enfants à scolariser. Il faudra sans doute envisager une septième classe pour ce groupe scolaire.

Les écoles de la Grette et Saint-Claude ont eu à accueillir plus d'élèves qu'initialement prévus. L'Inspection Académique a logiquement débloqué deux postes, anticipant même sur le nombre des futurs élèves de la Grette prenant en compte les appartements qui doivent être prochainement livrés. C'est une disposition positive prise en harmonie avec les dispositions gouvernementales.

L'école Ile de France a aussi obtenu un poste supplémentaire mais par la mobilisation et la contestation. Le climat qui a régné dans ce groupe n'est pas le meilleur que l'on puisse imaginer pour une rentrée sereine. L'action a porté ses fruits. Je suis en accord avec le fond des revendications même si la forme utilisée pour les exprimer paraît contestable. Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette école bien dotée en moyens humains puisse obtenir de bons résultats et donner d'elle une image positive. Ceci incitera tous les parents de son secteur à y scolariser en confiance leurs enfants.

Faisons maintenant une projection pour la rentrée 1998 car dès à présent il nous faut penser à la prochaine carte scolaire. Les effectifs dûment constatés à ce jour nous montrent que la tendance à la baisse se confirme, elle s'accroît même, près de 550 enfants en moins par rapport à l'année passée. C'est un élément qu'il faudra prendre en compte pour veiller au meilleur équilibre possible entre les différentes écoles de la cité. Presque toutes ont des élèves en moins et craignent de perdre encore une, voire deux classes.

Je formulerai donc deux souhaits :

- que les moyennes par classe qui entraînent une fermeture soient revues à la baisse. Je m'adresse ici à nos deux Députés qui pourront faire remonter ce vœu auprès du Ministère compétent. Il est légitime car il permettra aux enseignants et aux enfants de travailler dans des conditions meilleures,

- deuxièmement, que les écoles et les parents respectent les secteurs attribués à chaque établissement lorsque les inscriptions sont faites, ceci nous permettrait de gérer et de réguler au mieux les divers mouvements des élèves et l'utilisation des locaux. Faudrait-il envisager des mesures plus contraignantes pour arriver à un résultat satisfaisant ?

Venons-en maintenant aux travaux. Le tableau qui vous a été remis présente ceux programmés pour cette année civile. Le coût de ces réalisations presque toutes achevées s'élève à 6 MF. C'est une somme certes conséquente mais le patrimoine scolaire est très important ; il vieillit et je me permets d'attirer votre attention sur le fait que nous prenons du retard, par exemple pour les transformations de certains sanitaires, pour les réfections des peintures intérieures, pour les restructurations de certains établissements. Il paraît nécessaire d'accroître encore notre effort pour répondre aux besoins exprimés et recensés.

L'école, l'éducation doivent paraître à tous comme des priorités car c'est là que le futur citoyen se forme et s'épanouit. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons privilégié les écoles pour la première tranche de renouvellement des aires de jeux. Au point 45 de l'ordre du jour, nous verrons que dans le cadre d'un budget supplémentaire, 1,5 MF sont attribués à cet effet. Je tiens à remercier le Premier Adjoint et Martine BULTOT qui travaillent également sur ce dossier et m'ont aidée.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que priorité soit aussi donnée pour la réfection des cours et des clôtures, l'amélioration du chauffage et de l'isolation, la sécurité aux abords des écoles.

Abordons maintenant le Service Enseignement et ses prestations. Vous pouvez constater que la Ville met en place un dispositif qui permet à chaque école de fonctionner dans de bonnes conditions tant sur le plan enseignement que sur le plan restauration.

Je tiens à souligner la conscience professionnelle de tout notre personnel, les surveillants qui font de leur mieux pour encadrer les enfants hors temps scolaire, les agents qui entretiennent tous les locaux, les mètres carrés demeurent même si le nombre de classes diminue, les agents qui confectionnent et servent des repas de qualité.

Le Service Enseignement, dans le cadre de ses compétences propres, met à disposition des écoles des crédits de fonctionnement et d'investissement. La somme ainsi allouée avoisine les 3 MF. Là aussi c'est un effort non négligeable mais il faut avoir conscience des nouvelles conditions de travail et de l'évolution des méthodes d'enseignement. C'est une nécessité pour les établissements d'avoir à disposition des moyens modernes de diffusion de documents (photocopieuses), des moyens audiovisuels accrus pour permettre l'apprentissage des langues dans chaque classe. Il faudrait aussi avoir accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le réseau L.U.M.I.E.R.E. se révèle être un outil innovant et performant. Cette révolution technique que beaucoup nous envient doit servir aussi aux élèves bisonnins.

Monsieur le Maire, vous avez été contacté par les enseignants, eux-mêmes soutenus par les parents. Ils souhaitent obtenir des moyens supplémentaires. Je sais que vous les avez écoutés avec intérêt et qu'ils espèrent en vous, en nous tous. Il ne faudrait pas les décevoir car, pour conclure, je dirais que l'école est le lieu de l'éducation première, de l'éducation du civisme, de la laïcité, elle exige solidarité et justice sociale. C'est la clé de l'égalité des chances et une Municipalité comme la nôtre se doit d'oeuvrer dans cette voie. Elle le fait déjà mais je me permets d'espérer plus encore.

M. LE MAIRE : Merci, Madame l'Adjointe. Il faut vous tourner du côté du Ministre des Finances ; il a bien entendu, il a compris et on verra cela au moment de l'élaboration du budget. C'est vrai qu'il faut donner des moyens supplémentaires à ce Service Enseignement qui fonctionne très bien et qui donne large satisfaction aux familles et aux élèves.

C'était une communication indispensable après cette rentrée qui finalement était une bonne rentrée puisque nous avons même récupéré quelques postes sur lesquels nous ne comptions plus et à part quelques difficultés, je pense à Ile de France, tout est maintenant rentré dans l'ordre.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 1997.